

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint de la société « Beauty&Market Ligne SARLAU » par la société « CDG Invest SA », aux côtés de l'associé historique, à travers l'acquisition de 26 % de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur: « **CDG Invest SA** »;
- La cible : « **Beauty&Market Ligne SARLAU** ».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle conjoint

Secteur économique concerné

- La commercialisation en ligne des produits parapharmaceutiques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 décembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint de la société « Beauty&Market Ligne SARLAU » par la société « CDG Invest SA », aux côtés de l'associé historique, à travers l'acquisition de vingt-six pour cent (26 %) de son capital social et des droits de vote y afférents.

« CDG Invest SA » est une société anonyme, de droit marocain. Il s'agit de la branche d'investissement de la Caisse de Dépôt et de Gestion, ayant pour activité principale, la détention et la gestion de plusieurs fonds d'investissements thématiques et de portefeuilles de participations.

« Beauty&Market Ligne SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, active dans le secteur de la commercialisation en ligne des produits parapharmaceutiques.

Fait à Rabat, le 05 décembre 2024